





INVITATION PRESSE

Hélène Burgat, Maire de Mondeville, en présence de Jean-Marc Surget, Président de la Banque Alimentaire du Calvados, de Claude Gautier, Vice-Président de l'unité locale de la Croix Rouge de Caen,

a le plaisir de vous inviter à la signature de la convention de dons de denrées entre la ville de Mondeville, la Banque Alimentaire et la Croix Rouge

Mardi 22 avril 2025 à 14h

Au Restaurant Municipal du centre,

5 rue Chapron à Mondeville derrière l'hôtel de Ville

Depuis plusieurs années, l'augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté conduit plus de 5,5 millions de personnes à avoir recours à l'aide alimentaire dispensée sur l'ensemble du territoire par les associations et les institutions.

Les actions de soutien alimentaire mises en œuvre par la Banque Alimentaire constituent un levier d'inclusion sociale des personnes aidées. Elles s'articulent autour d'une démarche soucieuse de l'équilibre nutritionnel, respectueuse de la dignité des personnes.

Pour disposer des moyens de répondre aux besoins alimentaires, les bénévoles et salariés de la Banque Alimentaire recherchent toutes les formes de soutiens financiers et matériels permettant d'y faire face et mettent en place des actions de collectes de denrées alimentaires notamment auprès des enseignes de la grande distribution.

Ces actions de récupération de denrées alimentaires complètent celles Fonds Social Européen (FSE+) et des collectes nationales d'alimentation.

La Ville de Mondeville a décidé elle aussi de s'inscrire dans cette démarche nécessaire et vertueuse.

Mondeville propose une restauration scolaire en régie d'environ 1000 repas par jour dans ses trois restaurants scolaires et produit parfois un surplus de repas.

Ainsi, dans une démarche cohérente avec sa politique de développement durable, de lutte contre le gaspillage, et dans une démarche citoyenne et solidaire la Ville a décidé d'apporter son aide à la Croix-Rouge et à la Banque alimentaire en proposant ce partenariat. L'objectif étant de permettre l'alimentation quotidienne de personnes démunies et d'éviter de gaspiller des denrées alimentaires encore consommables dans des délais courts) par le don de repas non consommés mis sous vide dans le respect strict des conditions d'hygiène.

Comptant sur votre présence.

